



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

28 mars 2024

OPCVM & fonds d'investissement - FIA agréés de droit français : capital investissement - formulaires & déclarations

Fiche de constitution d'un FCPR (ou d'un compartiment de FCPR) – Tableau de concordance des informations à mettre à la disposition des investisseurs et à communiquer à l'AMF dans le cadre d'une demande de commercialisation en France

Ce document constitue l'annexe I de l'instruction AMF DOC-2011-22.

[↓ Télécharger le contenu](#)

Scission décidée en application de l'article L. 214-24-41 du code monétaire et financier, impliquant la création d'un nouveau FCPR destiné à recevoir les actifs autres que ceux dont la cession ne serait pas conforme à l'intérêt des porteurs du FCPR scindé (dispositif "side-pocket")

Ce document constitue l'annexe II de l'instruction AMF DOC 2011-22.

[↓ Télécharger le contenu](#)

Lettre d'engagement de la société de gestion à l'occasion de la demande d'agrément d'un FCPR

Ce document constitue l'annexe III de l'instruction AMF DOC-2011-22.

[↓ Télécharger le contenu](#)

Cadre de référence concernant l'engagement signé par la société de gestion

Ce document constitue l'annexe IV de l'instruction AMF DOC-2011-22.

[↓ Télécharger le contenu](#)

Lettre d'engagement de la société de gestion à l'occasion de la demande d'agrément d'un FCPR/FCPI/FIP par analogie

Ce document constitue l'annexe V de l'instruction AMF DOC-2011-22.

[↓ Télécharger le contenu](#)

Plan type du document d'information clé pour l'investisseur (DICI)



Ce document constitue l'annexe VI de l'instruction AMF DOC-2011-22.

↓ Télécharger le contenu

Règlement type

Ce document constitue l'annexe VII de l'instruction AMF DOC-2011-22.

↓ Télécharger le contenu

Éléments d'information statistique et financière à transmettre à l'Autorité des marchés financiers

Ce document constitue l'annexe VIII de l'instruction AMF DOC-2011-22.

↓ Télécharger le contenu

Trame-type lettre aux porteurs – Mutation fonds commun de placement à risques (FCPR)

Ce document constitue l'annexe IX de l'Instruction AMF DOC-2011-22.

↓ Télécharger le contenu

Mots clés

SERVICES D'INVESTISSEMENT

COMMERCIALISATION

SUR LE MÊME THÈME

📡 S'abonner à nos alertes et flux RSS



ACTUALITÉ GESTION D'ACTIFS

12 mars 2024

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme : l'AMF applique deux orientations de l'Autorité bancaire européenne



COMMUNIQUÉ AMF SUPERVISION

06 mars 2024

L'AMF invite les prestataires de services d'investissement à prendre en compte la spécificité du démembrement temporaire de propriété dans leur dispositif de...



CONTRÔLE SPOT COMMERCIALISATION

06 mars 2024

Synthèse des contrôles SPOT sur la commercialisation des SCPI en démembrement temporaire de propriété

